

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p> <p>2015/0148(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Renforcer le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et de favoriser les investissements à faible intensité de carbone; Fonds pour la modernisation</p> <p>Modification Directive 2003/87/EC <a href="#">2001/0245(COD)</a> Modification Décision (EU) 2015/1814 <a href="#">2014/0011(COD)</a></p> <p>Sujet</p> <p>3.60.05 Energies douces et renouvelables 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement</p> <p>Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2017</a></p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/0148(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	<p>Modification Directive 2003/87/EC <a href="#">2001/0245(COD)</a> Modification Décision (EU) 2015/1814 <a href="#">2014/0011(COD)</a></p>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59-p4; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/8/03972